L'Anarcho-Syndicaliste n°43
septembre 1981
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

CONTRE L'INTÉGRATION, CONTINUER LE COMBAT...

Nous serions aveugles et totalement irréalistes si nous refusions de constater que la défaite électorale de Giscard d'Estalng a été voulue par une majorité de salariés qui, en votant pour François Mitterrand et les candidats du Parti Socialiste ont marqué une volonté profonde de changement, incluant la satisfaction de leurs revendications.

Mais nous n'en délirons pas pour autant d'enthousiasme et nous n'irons pas jusqu'à prétendre, contre toute évidence, que la bourgeoisie a perdu le contrôle politique de l'État.

D'abord, parce que nous savons ce que valent les changements de gouvernement, tant qu'on ne touche pas à l'essentiel, c'est à dire à la propriété privée des moyens de production et à l'État.

Ensuite, parce que la majorité électorale acquise par la nouvelle équipe au pouvoir est faite d'additions de pourcentages d'origines diverses et contradictoires.

L'exemple de la laïcité de l'école et de l'état (traitée dans une autre partie de ce journal) démontre clairement que les résultats électoraux massivement favorables aux socialistes ne signifient nullement l'unanimité sur les questions centrales.

Le secrétaire général de la C.G.T.F.O. a eu raison de déclarer: *«Après tout, une élection présidentielle, cela n'est certainement pas la révolution bolchevik».*

Certes, nous entendons un certains nombre de militants, repéter qu'il s'agit d'une étape importante sur laquelle il faut s'appuyer pour aller plus loin.

«Aller plus loin», nous sommes bien d'accord. Pour cela, nous continuerons à ne pas nous voiler la face, à exercer notre esprit critique. Nous ne relâcherons pas notre vigilance un seul instant pour défendre l'indépendance réelle du syndicalisme ouvrier, menacée en permanence (aujourd'hui peut-être plus que jamais) par le patronat et ses alliés objectifs, à qui il arrive parfois d'être ministre.

«C'est un joli mot, la participation... Entre le pur idéal de la participation et le pur idéal de l'autogestion, il y a peu de différence...». Jacques DELORS, qui écrivait ces lignes dans le journal *«Le Matin»* le 9 mai 1981, a au moins le mérite de la franchise. Nous savons à quoi nous en tenir: *«il faut recréer un système de relations sociales»*, car, précise J. DELORS dans le même article, *«en France, la négociation est un cas minoritaire, c'est l'anarchie la plus complète, personne n'est capable de décrire le système de détermination des salaires».*

J. DELORS continue en nous expliquant que *«le fond du tableau étant valable pour un Gouvernement de gauche comme pour un Gouvernement de droite, nous devrons aussi maîtriser l'évolution de l'ensemble des revenus et des prix».*

Le temps n'est peut-être pas très éloigné où l'on nous proposera le principe d'un nouvel indice des prix, négocié par les confédérations syndicales, le C.N.P.F., le Gouvernement, servant de limite à ne pas dépasser dans toutes les négociations salariales quel que soit le niveau où elles se situent.

Cette *«revendication»* est inscrite dans les résolutions du dernier congrès confédéral de la C.G.T. - Elle figurait en bonne place dans le programme de gouvernement de l'Union de la Gauche.

Elle pourrait, entre autres choses, s'inscrire dans le cadre «du plan de redressement de deux ans» prévu par l'accord politique PS-PC publié le 23 juin 1981.

Quand Georges Séguy, dans un interview au Figaro, (1978) explique que: *«En ce qui concerne les salaires nous pensons que s'impose une négociation permettant de mettre au point un instrument de mesure du coût de la vie acceptable par toutes les parties: gouvernement, patronnat, syndicats; à partir de là, il faudrait convenir de la progression économiquement possible du pouvoir d'achat des salaires»,* il rejoint les préocupations de Jacques DELORS, ainsi qu'elles nous sont rapportées dans un bulletin d'information de la C.G.T.F.O. selon lequel: *«A l'occasion du débat de conjoncture au Conseil Économique et Social, M. Meraud, rapporteur pour le 1er semestre 1981, suggérait que les salaires, de manière à casser la relation prix-salaires, soient dans le cadre de la politique des revenus, programmés comme l'un des éléments du Plan. Corrélativemnt, devant la même assemblée, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, rappellent les attaques traditionnelles contre la politique des revenus, il ajoutait le scepticisme des professeurs d'économie envers celle-ci mais confirmait sa volonté de l'appliquer».*

Prétendre qu'on ne sait pas comment se déterminent les salaires, que la négociation n'existe pas, c'est faire l'impasse sur la loi des conventions collectives de février 1950. C'est, à partir de la fausse affirmation que rien n'existe, vouloir mettre en place un nouveau système que J. DELORS nous décrit sans ambiguïté: *«Le préalable, c'est de recréer un système de relations sociales et de négociations qui fonctionnent bien... C'est à partir d'un tel cadre de concertation généralisée que l'on pourra donner la possibilité à chaque travailleur de dire son mot sur l'organisation du travail et que l'on pourra créer de nouvelles formes juridiques permettant à des travailleurs de s'associer entre eux dans des unités autogérées de production. C'est ce que j'ai appelé le troisième secteur. La démocratie au niveau de l'atelier est la condition de meilleures performances économiques. Il faudra multiplier les expériences de ce type, avec le concours et l'avis des syndicats. Ce devrait être un des rôles d'un Conseil Économique rénové que de susciter des recherches sur ce sujet. Cela nous permettra non seulement de progresser vers l'idéal autogestionnaire, mais aussi de jeter les bases d'une économie plus dynamique et plus compétitive».* (Le Matin - 9 mai 1981).

C'est clair, net, sans bavure. C'est la poursuite de l'offensive réactionnaire contre le syndicalisme. Cela ne nous étonne pas. Jacques DELORS et ses amis au Gouvernement nous ont déjà expliqué à quoi ils voulaient en venir. Il y a un peu plus d'un an, le 30 juin 1980, dans la revue *«30 jours d'Europe»*, l'aujourd'hui ministre de l'économie et des finances s'explique: *«Pour sortir véritablement de la crise, il faut inventer un autre modèle de développement, plus soucieux des équilibres de l'homme et de la nature, plus qualificatif - en un mot. La croissance énervée de la précédente décennie a entraîné à côté d'avantages matériels, incontestables, des gaspillages, des inégalités, des interventions de plus en plus désordonnées de l'État, le mauvais fonctionnement des marchés, des frustations, une exaspération des luttes pour la répartition du revenu national, bref, une série de rigidités et un rétrécissement des marges de choix offerts aux gouvernants. L'inflation est alors le seul moyen de concilier provisoirement les contradictions de la société. C'est la logique économique - à bout de souffle - du «produire pour produire» qu'il faut inverser si l'on veut trouver un remède durable à nos maux».*

Tout y est: le qualitatif contre le quantitatif du *«produire pour produire».* Aucun militant ouvrier ne peut être dupe de ce que tente de dissimuler ce vocabulaire. Il s'agit de gérer la crise du capitalisme. Il s'agit de faire accepter à la classe ouvrière l'austérité et son partage, donc de mettre en place des moyens concrets qui empêcheraient le syndicat de jouer son rôle. Pour cela, DELORS et ses amis ne manquent pas de ressources; en Chrétiens conséquents, ils puisent dans l'arsenal idéologique des encycliques et de leurs enseignements: *«S'il fallait décrire d'un mot ce Corrézien calme et passionné de cinquante cinq ans, qui fit ses premières armes dans le «patro» chaleureux et populiste d'avant-guerre, puis a donné le meilleur de lui-même au syndicalisme CFTC et CFDT, au mouvement chrétien «Vie Nouvelle», à des associations ou clubs politiques tels que «Jeune République», «Citoyens 60», «Échange et projets», et dans des responsabilités officielles au Commissariat au Plan et surtout auprès de Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre de la «Nouvelle Société», enfin au Parti Socialiste depuis 1974 et à l'université comme professeur associé à Paris-Dauphine, c'est bien le qualificatif de MILITANT qui le définirait le mieux».* (30 jours d'Europe 30-6-1980).

Jacques DELORS sait de quoi il parle. Dans le livre de Christian Chabannis *«Dieu existe, oui!»* (Stock 1979), l'ancien conseiller de Jacques Chaban-Delmas et futur ministre de François Mitterrand, nous informe que: *« A l'intérieur du P.S., il y a plusieurs sensibilités chez les adhérents se réclamant de la foi chrétienne. Et c'est pourquoi je le répète, ils sont présents dans toutes les motions présentées au Congrès de Metz. Si l'on voulait trouver le plus grand commun dénominateur à ces chrétiens membres du P.S., je dirais qu'ils attachent beaucoup d'importance au principe de subsidiarité».*

Trop peu de militants ouvriers savent que *«le principe de subsidiarité»* est défini dans l'encyclique *Quadragesimo ano,* et qu'il vise tout simplement, sans rien toucher à l'autorité, à redistribuer quelques tâches aux *«rangs inférieurs»*. En langage moderne, traduit par la C.F.D.T., cela s'appelle .... l'autogestion.

Nous n'accordons aucune importance aux états d'âmes de ceux qui s'interrogent sur ce que sera l'attitude de la C.G.T., face aux ministres communistes du Gouvernement. D'ailleurs, à ces interrogations, quelqu'un qui sait lui aussi de quoi il parle, a déjà répondu: *«à l'affrontement, à la grève, aux épreuves de force souvent lourdes de sacrifices pour les travailleurs que nous réserve la droite, nous avons toujours préféré l'action syndicale, constructive, la politique contractuelle, la participation que nous offre la gauche».* C'est signé Georges SEGUY dans *«Le Monde»* du 11 mai 1974.

C'est la loi de la coexistence pacifique, et s'il est vrai que l'ordre établi à YALTA commence à se fissurer, il n'en est pas moins vrai que l'équilibre mondial que doivent maintenir entre eux l'impérialisme américain et la bureaucratie qui règne en U.R.S.S., exige qu'en Europe Occidentale, rien de fondamental ne change. Pour cette raison, le P.C.F., aux ordres de Moscou, en entretenant une politique de division à outrance jusqu'au premier tour des élections, a tout fait pour que Giscard soit réélu.

Battu par ses propres électeurs, désavoué par une partie importante de la classe ouvrière, l'appareil stanilien a défini une nouvelle tactique: la participation gouvernementale, pour servir la même stratégie fondamentale: contribuer à maintenir l'ordre établi, avec ou sans Giscard. Telle est la signification de la présence des communistes au Gouvernement.

Les syndicalistes authentiques ne vont donc pas manquer d'ouvrage! Parmi eux, avec eux, les anarcho-syndicalistes contribueront à clarifier les problèmes.

Nous serons sans doute amenés à nous répéter, à rappeler haut et fort les quelques principes simples qui définissent l'indépendance de classe du syndicalisme, et les moyens pratiques de la préserver, de la renforcer. Nous continuerons à insister, à heurter, à gêner. On nous traitera, à nouveau, *«d'archéo-syndicalistes»*. Il se peut même que devenant trop gênants, on cherche à nous faire taire. Nous en avons vu d'autres! Ni De Gaulle, ni ses successeurs n'ont réussi à instaurer l'État Corporatiste.

Les néo-corporatistes n'y parviendront pas davantage! Même au nom du *«peuple de gauche».*

Jo. SALAMERO

LA C.F.D.T. AU GOUVERNEMENT...

La C.F.D.T. a massivement investi les cabinets ministériels. Cela n'est pas pour étonner: nous n'avons pas été pris au dépourvu, et l'on voudra bien reconnaître aux militants de l'U.A.S., d'avoir, parmi les premiers, sinon les premiers dénoncé et expliqué à longueur de colonnes de pratiquement chaque numéro de notre journal, la nature réelle de la CFDT, création de la hiérarchie catholique, et les notions qu'elle véhicule, par exemple la théorie des contre-pouvoirs, opposée à l'indépendance de classe du syndicat.

De farouches *«révolutionnaires»,* de purs *«anarchistes»,* nous ont raillés,voire insultés. Nous étions attardés, primairement anticléricaux, nous ne comprenions rien à l'évolution de l'église!!!

Aujourd'hui, bien que très attentifs, nous n'entendons pas nos vaillants contempteurs s'indigner, protester contre l'intégration de la CFDT à l'État ou, plus modestement, s'interroger sur leurs *"analyses".*

Il est vrai que, avoir cru, écrit et répété que la CFDT était la chance du syndicalisme de classe (voire de l'anarcho-syndicalisme) avoir confondu l'autogestion avec l'expropriation capitaliste et la gestion directe des moyens de production, ne pas avoir vu le rapport direct entre les thèses de la CFDT et la doctrine sociale du catholicisme, restera l'erreur historique commise par de nombreux militants ces dernières années.

Il est quelquefois dur de se réveiller. Mais il n'est jamais trop tard pour le faire.

"LA LAÏQUE" N'EST PAS MORTE...

On ne saurait simuler l'étonnement: nous étions prévenus que dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, l'offensive contre l'école laïque serait poursuivie. Prévenus d'abord par Miterrand lui-même, dès le 14 avril, dans sa réponse à *«L'Appel aux Laïques»:*

«Les socialistes ont toujours indiqué nettement leur préférence pour l'enseignement public, situé au centre d'un espace éducatif ouvert sur la vie, comprenant mouvements et associations divers et où, précisément, le pluralisme des idées et la liberté des convictions doivent être affirmés et éventuellement organisés sur des bases nouvelles, avec la participation de toutes les cultures et familles de pensée intéressées.

Dans mon esprit, ce grand service public devra être géré démocratiquement par tous les intéressés, ce qui implique des établissements à taille humaine, la participation des familles à la tâche éducative et le droit à l'expérimentation des diverses méthodes pédagogiques».

LES FRÈRES JÉSUITES

Confirmées après les présidentielles par P. Mauroy lors de son passage à Nantes, les intentions du gouvernement de la gauche étaient précisées par A. Savary, nouveau ministre de l'Education Nationale, dans sa déclaration du 27-5-81:

«On doit aussi insister sur la nécessaire décentralisation de la gestion, la prise en compte de toutes les expressions pédagogiques, la participation des familles aux tâches éducatives, le développement de l'espace éducatif autour de l'école, l'importance accordée à la vie associative.

Chacun se verra ainsi offrir la possibilité de choisir d'autres pôles d'éducation complémentaires comme l'enseignement religieux. Le pluralisme des idées, des croyances, des ethnies et l'indispensable droit à la différence, trouveront leur liberté d'exercice et d'épanouissement au sein du service public laïc d'éducation, service public ouvert à tous les enfants, à tous les parents, à tous les enseignants».

Alléchantes perspectives abondamment exploitées lors des législatives, par exemple dans cette 7ème circonscription de Loire-Atlantique, où Guichard devait néanmoins l'emporter:

«Monsieur GUICHARD et ses soutiens dénaturent, de façon malhonnête, nos propositions sur l'École.

Ce service public garantira une tolérance respectueuse du pluralisme religieux et philosophique, qui caractérise heureusement notre pays.

Ainsi les enfants pourront y recevoir un enseignement religieux dans le temps scolaire.

Ainsi les prêtres et religieuses pourront y enseigner, contrairement à la loi actuelle qui l'interdit».

(Combat Socialiste)

Corollairement se développait, on s'en souvient, une bruyante campagne où se mêlaient les cris d'écorchés vifs de l'U.N.A.P.E.L., de M. Guermeur et des Directeurs diocésains dans le but d'obtenir la garantie que les contrats seraient respectés dans le cadre des lois Debré et Guermeur.

Ces assurances ayant été renouvelées au cours d'une série d'audiences à l'Élysée et à Matignon, le représentant de la Hiérarchie catholique, Mgr Honoré, pouvait sereinement formuler le 24 mai devant le congrès de l'U.N.A.P.E.L. cette déclaration inhabituelle:

«La défense de l'école catholique n'est pas la priorité des priorités», souhaitant *«que la liberté de l'enseignement ne soit plus un enjeu électoral».*

MÉLODIE EN SOUS-SOL

Pendant ce temps les laïques cherchaient vainement le contrepoids à cette pression cléricale et la riposte aux déclarations gouvernementales dans les propos lénifiants des responsables des organisations du C.N.A.L. C'est dans une ambiance inquiète que se déroulait la préparation du congrès du S.N.I. dont une trentaine de sections réaffirmaient leur attachement au principe: *«Fonds publics, école publique - fonds privés, école privée»*.

Cette formule était reprise le 2-7 par la délégation du C.N.A.L. reçue à l'Élysée, mais le souci de ne laisser paraître aucun différent avec le gouvernement et de pas répondre à Savary ne pouvait permettre à *«cet entretien plus qu'amical»* (M. Bouchareissas) de clarifier la situation.

Personne n'est assez naïf pour croire que les contacts avec les membres du gouvernement se limitèrent aux seules rencontres officielles. Une indiscrétion de presse fit même état d'une entrevue discrète le 10-7 entre Savary et les responsables du S.N.I. à Toulouse pendant le congrès de cette organisation. Ultime tentative de compromis aux frontières de la rupture?

UNE MAGNIFIQUE EXPLOSION

Toujours est-il que la notion laïque, votée à l'unanimité du Congrès, éclatait le lendemain comme une bombe à retardement suivie d'un déchaînement de fureurs.

Inutile d'insister sur les multiples invectives émanant des divers syndicats de l'enseignement catholique et des représentants de la hiérarchie tel Mgr Pierre Eyt qui distingue, le bon apôtre:

« La laïcité de combat comme celle du Syndicat des instituteurs, de la laïcité d'accueil telle que la souhaitent les catholiques. Ceux-ci, en effet, veulent participer pleinement à la rénovation pédagogique institutionnelle qu'envisage le ministre de l'éducation nationale ».

Plus intéressantes nous semblent les déclarations des éléments s'inscrivant dans la nouvelle gauche qui nous gouverne. Et tout d'abord un communiqué officiel du ministère de l'Éducation Nationale qui réplique sèchement:

«Le point de vue du S.N.I. n'engage que ce syndicat. Le ministre, pour sa part demeure fidèle aux propositions énoncées par le Président de la République et reprises par le Gouvernement. Il entend donc ouvrir des discussions d'abord, des négociations ensuite, en vue de la constitution d'un grand service public, laïc et unifié de l'Éducation nationale, sans spoliation ni monopole, et dans le respect de la liberté d'enseignement».

Précisant au sujet des lois antilaïques et des contrats: *«La législation en vigueur sera naturellement respectée».*

Le ton de la hargne avait été donné le 14-7 dans «Le Monde», l'organe de l'intelligentsia petite bourgeoisie, sous la signature de l'adorable Catherine Arditti:

«Le S.N.I. apparaît dans son intransigeance comme un vainqueur impitoyable.

En refusant d'aborder avec sérénité le problème du rôle des parents dans l'école, il paraît plus crispé sur la défense d'habitudes que soucieux de tolérance».

La C.F.D.T. quant à elle: *«Ne souscrit pas aux propos du S.N.I. ni à sa démarche qui ne peut que rallumer la guerre scolaire au lieu de la dépasser».....«Le véritable problème n'est pas d'abroger des lois mais d'engager un processus négocié d'intégration sans spoliation tout en rénovant et transformant le système éducatif public et privé».*

L'Humanité du 13 juillet, informe ainsi ses lecteurs, le P.C. désavouant implicitement sa fraction U et A qui a finalement voté la mention du S.N.I.:

«On a une nouvelle fois mais dans un contexte radicalement différent, assisté à Toulouse aux assauts anticommunistes et anticléricaux d'une direction syndicale crispée dans un sectarisme rétro et lourd de conséquences pour les enseignants et le mouvement populaire dans son ensemble».

La C.G.T., dans la foulée, condamne en termes non moins tendres le congrès du S.N.I.:

«Nous comprenons mal les déclarations d'un autre temps qui s'en prennent aux parents d'élèves et qui risquent de rallumer une guerre qui pourrait être le paravent destiné à masquer les insuffisances de troglodytes du syndicalisme. Il faudra bien se faire une raison: les temps sont arrivés où l'école et l'université ne sont plus l'affaire des seuls enseignants et c'est heureux.

La diversité de l'enseignement privé exclut de toute façon des solutions brutales du type de la simple nationalisation. Il faut des solutions négociées qui fassent de l'école publique l'école à tous»,

ne trouvant pas meilleure conclusion que la formule de Mgr Eyt lui-même:

«Le combat pour la laïcité n'est pas la laïcité de combat».

UN COMBAT DÉCISIF

Les adversaires de l'école laïque l'ont bien compris et le florilège des déclarations en témoignent: ce qui s'est passé au congrès du S.N.I. constitue un événement primordial. Que dit donc cette motion laïque qui est

tombée comme un pavé dans les eaux calme du consensus?

C'est tout simple; elle réaffime le principe démocratique: *«Fonds publics exclusivement à l'école publique».*
En conséquence le congrès demande logiquement: *«L'abrogation de toutes les lois antilaïques et des mesures d'aides à l'enseignement privé ou patronal».*

De plus, face aux menaces de transmutation de l'école publique: *«Le Congrès affirme sa volonté de lutter contre toutes les dispositions du projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales susceptibles de porter atteinte à l'indépendance et à la laïcité des structures scolaires.*
En outre, il appelle à la vigilance contre tout projet de décentralisation qui permettait de mettre en tutelle l'école ou remettrait en cause les garanties du statut national des personnels».

Enfin cette importante conclusion laisse entrevoir la remise en cause de la sacro-sainte *«gestion tripartite»* qui procure aux cléricaux de tout poil une arme de choix pour dénaturer l'école laïque:
«Le Congrès demande au CNAL de reprendre sa réflexion sur son projet de nationalisation laïque de 1972 ainsi que sur les implications diverses de la démocratisation dans le domaine éducatif et de la gestion démocratique de celui-ci à la lumière: des attaques qui se sont déroulées depuis; de l'orientation qui tend à la privatisation; des risques que pourrait représenter une nationalisation dualiste; des dangers relatifs à l'introduction de groupes de pression anti-laïques à l'intérieur de l'école tendant à instituer un pluralisme d'intervention morale et idéologique dans l'école ***(1)****».*

Ce serait à l'honneur des dirigeants du S.N.I. de remettre en question une théorie qui pût apparaître généreuse mais dont la confrontation avec les réalités quotidiennes révèle le danger mortel qu'elle signifie pour l'école laïque et de surcroît pour le syndicalisme enseignant.

AU COUDE A COUDE

Ce débat sera d'autant plus profond qu'il débordera inévitablement le problème de l'école pour s'étendre à celui du secteur public et aussi au secteur privé. Il s'agit bien d'un problème de sociétés: l'une basée sur la démocratie de délégation, l'autre sur des structures corporatistes de *«participation».*

A ce sujet A. Bergeron avait parfaitement raison le 9-9-77, lors de son discours de rentrée, quand il dénonçait les *Conseils d'École* au même titre que les *Conseils d'Ateliers.*

C'est pourquoi nous avons mal compris la petite phrase reproduite par la presse, après le congrès du S.N.I., selon laquelle le sécrétaire général de F.O. mettrait: *«en garde contre la renaissance des guerres de religion... Nous ne sommes plus au temps du petit père Combes».*

A. Bergeron sait bien qu'E. Combes n'est pas fauteur de guerre de religions comme beaucoup voudraient le faire croire et que celles-ci datent du temps de Henri III et des Ligues catholiques conduites par la famille De Guise.

Mais gardons-nous des exégèses à partir d'anodines petites phrases. Fort des décisions du dernier congrès confédéral de la C.G.T.F.O. qui s'affirmait, comme le S.N.I. vient de le faire, pour le principe *«Fonds publics exclusivement à l'école publique»*, contre les réformes structurelles portant atteinte à la laïcité et au statut des enseignants, A. Bergeron a sa place marquée, au coude à coude avec les responsables du S.N.I., dans la rude bataille qui s'engage.

Ils trouveront en face d'eux l'agent de la hiérarchie catholique, A. Savary, qui reçoit au sein du gouvernement le concours des ministres communistes, tout comme en Pologne le premier secrétaire Kania reçoit le concours de Mgr Joseph Glemp, dans le cadre d'un *«compromis historique»* respectueux des accords de Yalta.

Le congrès du S.N.I. a ouvert des perspectives qui permettent aux laïques de se regrouper et, au-delà, doivent permettre aux travailleurs de préparer la riposte aux solutions néo-corporatistes que les sociaux-chrétiens s'efforceront d'imposer au-travers du gouvernement de la gauche.

Serge MAHÉ.

(1) Ce dernier paragraphe est repris de la motion votée le 17 juin par la section du S.N.I. de Loire-Atlantique.

COMMUNIQUÉ

La communication de l'U.A.S. au *Symporium International sur l'Anarchisme* (tenu début 1980 à Portland, Oregon, U.S.A.):
"Si l'autogestion était un fascisme rampant?" par Marc Prévôtel
vient de paraître dans le n° 29 de *"La Rue"* (1er trimestre 81) consacré à *"L'Autogestion".*

Le N°: 20 Fr. à François Garcia - C.C.P. 31 890 83 K - La Source Correspondance : 18 Grand'Rue - VERT - 78930 GUERVILLE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SNI-PEGC 44...

Motion Laïque :

L'Assemblée Générale du SNI-PEGC réaffirme son attachement à l'École Laïque outil indispensable à l'Émancipation de la classe ouvrière.

Elle demande l'abrogation de toutes les lois anti-laïques et par conséquent l'utilisation des fonds publics pour le seul enseignement public et laïc et refuse que la création d'un grand service public de l'Éducation nationale et notamment la nationalisation de l'enseignement privé, tel qu'il est prévu dans les conclusions du colloque du CNAL, entraîne des modifications:

- *quant au statut des personnels concernant leurs droits et garanties;*
- *quant aux principes de laïcité de l'École qu'on ne saurait confondre avec un pluralisme d'interventions morales ou idéologiques dans l'École.*

L'Assemblée Générale du SNI-PEGC réaffirme sa condamnation des conseils d'école et son refus d'y siéger. Elle mandate le conseil syndical pour mettre en place à la rentrée les modalités pratiques de mise en place des consignes afin de s'opposer concrètement à la mise sous tutelle des enseignants et de l'École Laïque par des groupes de pression quels qui soient.

L'Assemblée Générale constate que le projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales comporte les dangers importants pouvant porter atteinte à la laïcité de l'École.

Elle demande son retrait et affirme sa volonté de refuser et de se battre contre tout organisme: conseil d'éducation, conseil de secteur, conseil d'école, équipe éducative se substituant aux prérogatives des enseignants et personnels de l'Éducation Nationale qui remettrait en cause les principes de laïcité et les prérogatives statutaires des personnels.

(17 juin 1981).

ESPAGNE: ILS ONT SIGNÉ UN NOUVEAU PACTE SOCIAL...

«ILS», c'est-à-dire, l'U.G.T. (socialiste), les commissions ouvrières (communistes) et la centrale patronale d'Espagne.

Ils se sont mis d'accord pour décider au niveau confédéral, qu'en 1982, le plafond des augmentations de salaires se situera entre 9% et 11% dans le secteur privé et à 9% dans le secteur public.

Ce qui signifie que les résultats des *«négociations»* des conventions collectives d'industrie ou d'entreprises ne devront pas dépasser ces limites.

Il s'agit d'une véritable politique des revenus, imposée à la classe ouvrière d'Espagne, et cela alors que l'inflation voyage entre 15% et 20%.

Dans le même accord, le Gouvernement s'engage à ce que *«la situation de l'emploi ne se dégrade pas»*!!! Ce qui revient à dire qu'elle ne s'améliorera pas.

Les signataires de ce pacte nous expliquerons que les incertitudes de la situation politique, la faiblesse de la démocratie, les dangers de coup d'état militaire, justifiaient la recherche de la paix sociale.

Mais il semble que cette fois, la pilulle soit un peu grosse à avaler. A l'U.G.T., on note pas mal de remous... Les commissions ouvrières de Catalogne n'acceptent pas le pacte national.

Et la C.N.T. qui se remet progressivement de sa crise interne, engage une campagne contre le pacte de trahison...

Nous ne doutons pas un seul instant que la classe ouvrière d'Espagne saura répondre comme il convient à ce nouveau coup de force contre ses intérêts les plus élémentaires.

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA LIBRE PENSÉE...

Positif en effet, car dans cette période marquée, entr'autre, par la poussée de la pénétration des chrétiens dans les rouages de l'état, le congrès des libre-penseurs a clairement réaffirmé ses positions traditionnelles en matière de laïcité de l'école, et de séparation des églises et de l'état.

Le Congrès du S.N.I. (voir article de S. MAHÉ dans ce même numéro) avait déjà mis les choses au point dans une résolution exemplaire qui a déchaîné les réactions sectaires des adversaires de la laïcité.

Il est donc important qu'à partir de cette résolution du S.N.I., et de celles de la libre pensée, se réalise le rassemblement indispensable à une authentique défense laïque, et pour la reconquête du terrain perdu.

Ce ne sera pas facile, tant les démissions de la gauche traditionnelle ont été nombreuses ces dernières années, mais ce congrès de la libre pensée, par les initiatives qu'il demande de prendre à ses militants, doit marquer une étape importante pour la poursuite de l'offensive laïque.

Au cours des années 1980-1981, nous avons largement contribué à la campagne pour *"l'appel aux laïques".* Il est donc clair que pour l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, pour l'application stricte du principe *"à école publique, fonds publics, à école privée fonds privés",* pour le maintien de l'indépendance des enseignants, donc contre les conseils d'école, comités des parents ou autres *"équipes éducatives"*,nous continuerons à développer notre action.

Comme anarcho-syndicalistes, nous le ferons à notre manière, c'est à dire en inscrivant le combat laïque dans le processus de la lutte des classes, tant il est vrai que tout est lié: la défense laïque, l'action contre les conseils d'ateliers de la C.F.D.T., contre les propositions de participation syndicale à la gestion des entreprises (même nationalisées), passent par la même voie: la lutte, sans concessions, contre le cléricalisme, contre les tenants du catholicisme social, en dernière analyse contre les religions.

Par les temps qui courent, il est particulièrement réconfortant que la fédération nationale des libres penseurs demeure fidèle à ses principes et n'entende pas les dévoyer au nom de la *"laïcité ouverte et pluraliste"*. Pour cette raison, la libre pensée est appelée à se développer. Et c'est très bien ainsi.

Voici la conclusion de la résolution laïque du congrès:

“Le congrès s'associe à la prise de position unanime du congrès du SNI-PEGC concernant ia laïcité et dénonce la violente campagne de presse qu'elle a suscité”.

QUATRE BONS POINTS...

Lors de son discours de rentrée le nouveau maître de la C.G.T., H. Krasucki, après s'être félicité de la bonne conduite du nouveau gouvernement a inscrit au tableau d'honneur quatre ministres qui, selon lui, arrivent en tête du classement général. Il s'agit dans l'ordre d'Annicet Le Pors, de Jack Ralite, Charles Fiterman et Alain Savary.

Rien d'étonnant pour les trois premiers, qui appartiennent à la famille du maître. Quant au quatrième chou-chou, pour vouloir faire enseigner le catéchisme dans les écoles publiques il méritait bien une image sainte.

PÉRENNITÉ DE LA LUTTE SYNDICALE AU SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DE LA SNIAS...

(extrait de la résolution du 8-9-81)

ACCORD SOCIÉTÉ 1981:

L'Assemblée Générale des sections Force Ouvrière de la SNIAS s'est réunie à Paris le 8 septembre 1981.

Elle a fait le point de la situation de la rentrée sociale et économique.

Elle constate la validité de notre cahier de revendications déposé à la Direction Générale en janvier 1981. Depuis cette époque, le taux d'inflation ne s'est pas ralenti.

Les augmentations des salaires à ce jour s'élèvent à 6,4%, l'indice des prix atteint au 31 juillet est de 8,2%.

Le sentiment général est que cela va continuer. Il est donc parfaitement nécessaire que les Ministères et la Direction Générale répondent positivement aux revendications formulées par notre Organisation.

Il n'est plus de rigueur aujourd'hui d'avancer l'argument des élections présidentielles et législatives.

IL FAUT REPONDRE AUX PROBLEMES POSES!

Nul ne comprendrait que la politique sociale engagée depuis 11 ans à la SNIAS s'arrête pour des raisons politiques. L'*Accord* a apporté aux travailleurs de la Société des avantages que personne ne peut contester.

La pratique contractuelle, conformément à la loi du 11 Février 1950, reste le cadre qui permet de régler par le compromis les intérêts des parties en présence.

IL N'Y A PAS D'AUTRE VOIE, HORS L'AFFRONTEMENT!

Notre Organisation, consciente des ses responsabilités, entend, sans démagogie ni surenchère, mais avec fermeté, faire aboutir les revendications qui correspondent aux aspirations des salariés de la SNIAS.

C'est pourquoi nous disons: LA REUNION DU 17 SEPTEMBRE DOIT RESTER POSITIVE!

NOUVELLES BRÈVES

LE PAIN NOIR POLONAIS

Les événements polonais sont, à un an d'intervalle, revenus au premier plan de l'actualité avec une acuité dramatique. Quelques images télévisées des queues faméliques devant les étalages vides et des imposantes manifestations bouchons nous ont donné un aperçu de la situation là-bas.

La formule biblique *«on ne vit pas seulement de pain»* complaisamment ressassée par le courant dissident chrétien du type Soljénitsyne prend dans ce contexte une résonnance particulièrement ambiguë.

Ceci n'échappe pas à des âmes catholiques distinguées comme J. DELORS qui, bien qu'écœuré par les banquiers français, n'hésite pas à offrir un *«crédit gratuit»* à M. Kania pour l'aider à faire face.

Il est vrai que le *«compromis historique»* entre le Kremlin et l'Église a des exigences impérieuses. Ceux qui s'obstineraient à n'y voir qu'une invention chimérique seront aujourd'hui édifiés, ne serait-ce que par la publication d'un communiqué commun du P.C. polonais et de l'Église *(«La Pologne a besoin de concorde nationale, de paix sociale, de sacrifices au travail»),* suivi de l'appel solennel de Mgr Glemp à *«trente jours de paix sociale et de travail, sans tensions».*

Pour notre part nous n'avions pas grand mérite à prévoir: *«Il est vraisemblable que le pouvoir s'efforcera de neutraliser les nouveaux syndicats dans les voies de la participation, avec le concours des militants catholiques...»* (A.S. le 15-9-80).

On atteint apparemment en plein cette étape avec le débat qui s'instaure sur la participation plus ou moins grande de *"Solidarité"* dans le cadre d'une autogestion polonaise.

Il n'est pas certain que les travailleurs polonais l'entendent de cette oreille, d'autant plus que ventre affamé n'a pas d'oreille. C'est pourquoi nous continuons à faire confiance au prolétariat polonais en vertu de la fameuse formule rectificative d'Ernest Renan: *«L'homme ne vit pas seulement de pain. Mais il vit aussi de pain».*

AUTOGESTION ET RENTABILITÉ

En mars dernier, dans le n°166 d'*Expansion,* le nommé Emile Favard, vivifié par la brise des élections

prochaines, partait en quête d'inovations sociales. C'est dans le Nivernais parmi les pâturages qu'il découvrit les aciéries d'Imphy. Sous le titre: *«L'initiative aux ouvriers est rentable».* Favard explique comment les ouvriers eux-mêmes:

«En supprimant les va-et-vient inutiles et les attentes, ils ont amélioré de 27% leur temps de travail productif, sans accroître leur temps de présence.

Les femmes ne sont pas les moins motivées. Elles échangent des recettes, comme des cuisinières averties: «mais tu sais bien que le fer est moins cher que le cuivre...».

Effectivement, les ouvrières visitent les Salons des composants, à Berlin ou à Hanovre; elles participent au choix des fournisseurs; elles vont discuter du produit à fabriquer avec les clients. Elles ont rejeté trois des leurs, pour travail insuffisant (dont deux en période d'essai). «Heureuses? - Sûrement plus qu'à la chaîne!».

Sans doute pressé par le temps le journaliste n'est pas allé interviewer ces «trois des leurs».

Selon le même numéro d'*Expansion* l'expérience d'Imphy ne serait pas aussi isolée que des syndicalistes troglodytes aimeraient le croire. Ne lit-on pas, quelques pages plus loin:

« Des salaires autogérés! Cela existe quelque part près de Vichy, dans une petite entreprise très performante spécialisée dans les automatismes: Peintamalec, une centaine de salariés, pas de syndicat, 24 millions de chiffre d'affaires en 1980 (avec une croissance de 20 à 30% par an), et un patron-fondateur - Julien Forissier - qui a décidé de confier à son personnel la gestion des salaires.

On observe que la progression des salaires est très inégale d'un travailleur à l'autre, même lorsqu'il s'agit de postes identiques. *«Le personnel sait faire la différence entre un bon et un mauvais balayeur, entre un hableur adroit et un autre manchot», affirme Julien Forissier. Bref, paradoxalement, ce système favorise plutôt la direction puisqu'il est très sévère pour les salariés les moins performants».*

Puisque c'est vous qui le dites...

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*
Nouvelle Série
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros: 30,00 F; Abonnement de soutien: 60,00 F
C. C. P. PARENT Nicole N° 61 12 15 G LYON.
CORRESPONDANCE: L'Anarcho-syndicaliste, BP132, 44800 St-HERBLAIN -
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie BLUTEAU - NANTES